

LA LETTRE DE VOTRE DEPUTEES

Andernos / Arcachon / Arès / Audenge / Biganos / Gujan-Mestras / Lanton / La Teste / Lège-Cap-Ferret / Le Teich / Marcheprime / Mios

J'ai le plaisir, dans cette première lettre d'information, de vous présenter le bilan de mes activités depuis mon élection le 18 juin dernier.

Tout d'abord, je remercie celles et ceux qui, au quotidien, me témoignent leur confiance et m'encouragent à poursuivre aux côtés du Président de la République et du Gouvernement notre programme de rénovation pour la France.

En six mois, avec les députés de la majorité et pour répondre à nos engagements, nous avons examiné et adopté à l'Assemblée nationale pas moins de soixante-huit textes, parmi lesquels des réformes attendues en matière de moralisation de la vie publique, de sécurité, d'adaptation au changement climatique, de code du travail....



Sophie Panonacle

Députée de la 8ème circonscription de la Gironde

En six mois, j'ai pris le temps de rencontrer et d'écouter les acteurs locaux publics et privés afin de mieux appréhender les problématiques de notre circonscription. Pour réussir dans nos projets, j'ai l'intime conviction que nous devons être rassemblés dans l'intérêt de nos concitoyens et de notre territoire.

Notre pays a besoin d'une transformation profonde pour répondre aux enjeux de la transition écologique, du numérique et de l'économie. Notre circonscription a aussi besoin de ces transformations. Aussi, soyez assurés de ma détermination et de mon plein engagement en faveur de la réussite de la France et du rayonnement de notre territoire.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. ■



Un sommet pour la planète

A l'initiative de la France, avec les Nations Unies et la Banque mondiale, deux ans après l'Accord historique de Paris, notre pays a accueilli le 12 décembre 2017, le One Planet Summit.

« Ce sommet a réuni une cinquantaine de chefs d'Etat et de Gouvernement, des élus de régions et de grandes villes, des leaders mondiaux et des citoyens engagés pour la sauvegarde de notre planète. Près de 4000 acteurs ont ainsi rappelé leur engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique. A nouveau, un signal fort a été envoyé : notre planète est en danger de mort et, avec elle, notre société ».

Lors de la séance des questions au Gouvernement, le 13 décembre, je me suis adressée au ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, avec ces mots, afin qu'il fasse état, auprès de la représentation nationale, des perspectives et de sa confiance à l'issue du One Planet Summit.



Dans sa réponse, le Ministre m'a confirmé qu'au cœur de ce sommet, il a été question d'amplifier le financement de l'adaptation au changement climatique et d'accélérer la transition vers une économie décarbonée. Il a également évoqué la manière dont les acteurs engagés dans la finance publique et privée disposent de capacités d'innovation pour soutenir et accélérer notre lutte.

Il a rappelé les douze engagements ambitieux qui ont été adoptés. « La France prendra toute sa part dans la mobilisation climatique. Elle souhaite jouer un rôle moteur sur la scène européenne ».

Erosion côtière : le Bassin d'Arcachon en première ligne

Nul ne peut aujourd'hui contester l'érosion de notre littoral.



Janvier 2018 : la plage du Petit Nice au sud de la dune du Pilat

Phénomène naturel, particulièrement grave, ce risque est inéluctable sur la plupart des côtes, des falaises et des dunes françaises. S'il est bien identifié par les scientifiques, le recul du trait de côte est aussi un défi législatif qu'il est urgent de traiter. Il s'agit de créer un cadre juridique approprié à ces zones instables.

Il m'est donc apparu nécessaire de travailler sur une proposition de loi tendant à reconnaître et à encadrer le risque de recul du trait de côte et à établir des règles d'occupation des zones menacées par ce risque.

C'est dans le cadre du groupe de travail " littoral " dont j'ai la responsabilité à l'Assemblée nationale et du groupe de réflexion " trait de côte " que j'ai engagé, en étroite collaboration avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, la préparation de ce texte de loi.

La mer est l'avenir de l'Homme

La France, pour être un pays littoral, n'est pas pour autant un pays maritime. C'est de ce constat qu'Arnaud Leroy, député de la précédente législature, était parti pour élaborer ce qui devait devenir la loi pour l'économie bleue.

La Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire m'a confié le 26 juillet dernier une mission d'évaluation sur l'application de cette loi.

J'ai découvert un secteur passionnant, dans lequel les acteurs publics et privés sont décidés à œuvrer ensemble. J'ai pu m'assurer des intentions du Premier ministre de conduire, dès le début du quinquennat, une politique maritime ambitieuse.

Le chantier est immense car la situation du monde maritime français est plus difficile que jamais, impactée par un contexte international dégradé. La prise de conscience tardive des conséquences de cette situation est préjudiciable pour les emplois nationaux navigants et sédentaires.

Cinq sujets majeurs

Le rapport fait apparaître cinq sujets qui font aujourd'hui défaut à la construction législative d'ensemble. Le premier concerne la nature juridique des conventions de terminal portuaire. Le second met l'accent sur la faiblesse de la prise en compte des questions environnementales, avec la mise en place retardée de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) en matière d'épaves des navires et le problème du traitement des sédiments issus du dragage des ports. Le troisième est relatif à l'insuffisante appréhension, au niveau économique comme fiscal, des spécificités portuaires ultra marines. Le quatrième porte sur l'avenir des Grands Ports Maritimes (GPM) et sur le développement des réseaux de transports multimodaux. Enfin, il apparaît indispensable de moderniser la fiscalité du droit maritime : droit de francisation et d'immatriculation, droit de port...



13 décembre 2017 : " table ronde " réunissant les principaux acteurs publics et privés sur le thème de la gouvernance des ports.



20 décembre 2017 : présentation du rapport à la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Le rapport est un nouveau point de départ

Parmi les 36 propositions qui concluent le rapport, le souhait le plus souvent exprimé par les acteurs maritimes consiste en la création d'une structure unique et pérenne rassemblant le monde maritime et littoral, sous forme d'un Conseil supérieur de la mer et de la navigation. Sous l'autorité du Premier ministre, ce conseil devrait mettre en place et assurer le suivi d'une véritable politique maritime.

La création d'une mission d'évaluation parlementaire sur l'économie portuaire outre-mer est aussi attendue. De même, un financement pérenne du dragage des ports devrait être assuré par l'Etat.

En qualité de responsable du groupe de travail " littoral " à l'Assemblée nationale, je tiens à ce que nous adoptions rapidement un texte de loi concernant le risque naturel de l'érosion côtière.

Enfin, l'établissement d'un Code de la mer et de la navigation aurait l'incontestable avantage de rassembler une quantité impressionnante de textes : lois, décrets et arrêtés.

« Les 97 articles de la loi n° 2016-816 du 20 juin 2016 ont tous été évalués et 36 propositions en conclusion du rapport serviront de base à un nouveau travail législatif. »

J'ai pu conduire cette mission avec efficacité et rapidité grâce à l'implication des services de l'Etat et tout particulièrement du Secrétariat général de la mer. Dès le début de cette législation, nous disposons d'une série de propositions qui favoriseront une évolution positive de l'économie maritime.

J'entends poursuivre mon travail au service de celles et ceux qui sont engagés à terre comme en mer dans cette formidable aventure. Nous pouvons, si nous sommes respectueux des mers et des océans, trouver les meilleures raisons de développer l'économie maritime. Aujourd'hui, je souhaite poursuivre cet engagement car je suis convaincue que " la mer est l'avenir de l'Homme ". Je suis persuadée que notre pays, notre région et notre territoire ont tout à gagner en misant sur le formidable potentiel maritime.

Le rapport est disponible sur le site de l'Assemblée nationale à la rubrique " Documents parlementaires > Rapport d'information ". ■



22 et 23 novembre 2017 : les Assises de l'économie de la mer au Havre, ont été l'occasion de rencontrer le Premier ministre, le ministre de la Transition écologique et solidaire et le Président de l'Assemblée nationale.



Parmi les nombreuses auditions, celle d'Yves Parlier a permis de mettre à nouveau l'accent sur le problème de la protection des océans.



20 décembre 2017 : en compagnie de ma collègue Sophie Auconie, j'ai exposé les conclusions du rapport à la presse.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE



27 juin 2017 : vote pour l'élection du Président de l'Assemblée nationale. François de Rugy est élu à la présidence.

12 juillet 2017 : première réunion de la Délégation aux droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes. J'ai été élue au poste de secrétaire de la Délégation.



19 juillet 2017 : réunion de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire sous la présidence de Barbara Pompili.

Solidarité Antilles

En septembre 2017, le passage des ouragans Irma et Maria a causé de terribles dégâts dans les Antilles.

J'ai organisé, avec le soutien de François de Rugy, Président de l'Assemblée nationale, le 11 décembre dans les salons de l'Hôtel de Lassay, un concert caritatif au bénéfice des sinistrés de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et de la Guadeloupe, en partenariat avec UNICEF France et la Fondation de France. ■



68 textes adoptés depuis juin 2017

Le travail législatif démontre la volonté du Gouvernement et de l'Assemblée nationale d'engager les réformes contenues dans le programme du Président de la République :

- Premières grandes lois du quinquennat : les lois organique et ordinaire pour la confiance dans la vie politique du 15 septembre 2017. Ces textes comprennent notamment l'interdiction des emplois familiaux : le renforcement des cas d'inéligibilité et la suppression de la réserve parlementaire.
- Loi d'habilitation du 15 septembre 2017 à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social. Elle comporte trois volets : améliorer le dialogue tant dans l'entreprise que dans la branche, simplifier le dialogue social dans l'entreprise afin de le rendre plus efficace et sécuriser les relations du travail pour les employeurs et les salariés.
- Loi du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Elle dote l'Etat de nouveaux instruments afin de mettre fin au régime dérogatoire de l'état d'urgence.
- Loi du 19 décembre 2017 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants visant à transformer en profondeur l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur.
- Loi du 19 décembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement.
- Loi de finances pour 2018 traduisant la volonté de rendre plus de pouvoir d'achat aux français, de protéger ceux qui en ont le plus besoin et de faire en sorte de valoriser le travail.

En 2018, ce qui va changer pour les Français

Plus de pouvoir d'achat, plus d'accompagnement pour les familles, plus d'aide pour les plus fragiles, plus de soutien pour les indépendants et les entreprises, plus de prévention et un meilleur accès aux soins.

Egalement : amplifier la transition écologique et solidaire, faciliter le retour vers l'emploi pour ceux qui en sont éloignés, renforcer la sécurité au quotidien, accueillir dans de meilleures conditions nos enfants à l'école. ■

Le travail des députés en commission



Dans le cadre de leur commission les députés auditionnent des membres du Gouvernement, des représentants d'organismes (ONG, services de l'Etat, ...), d'experts en lien avec leurs domaines de compétence. Ces auditions permettent de contrôler l'action du Gouvernement, l'application des lois et de nourrir la réflexion des parlementaires dans leur travail législatif. En voici quelques exemples.

La Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a auditionné :

19 juillet 2017 : Élisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports.

25 juillet 2017 : Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

1er août 2017 : Philippe Duron, président de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF).

18 octobre 2017 : Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre chargé de la Transition écologique et solidaire, sur les négociations climatiques en cours et les négociations internationales en matière de préservation de la santé et de l'environnement.

22 novembre 2017 : Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre chargé de la Transition écologique et solidaire, sur les contrats de transition écologique.

6 décembre 2017 : Emmanuel Hyst, président de la Fédération nationale des SAFER, sur l'artificialisation des sols.

La Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes a auditionné :

20 juillet 2017 : Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, sur la feuille de route gouvernementale en matière d'égalité femmes-hommes.

27 juillet 2017 : Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). Les débats ont notamment porté sur l'avis du HCE concernant l'organisation de la politique publique des droits des femmes.

17 octobre 2017 : Michèle Loup, vice-présidente de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), réseau d'associations spécialisées dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences.

Ces derniers mois, j'ai par exemple eu l'occasion d'interpeller directement :

26 juillet 2017 : l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation sur les résidus médicamenteux dans l'eau.

28 septembre 2017 : plusieurs associations sur l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

17 octobre 2017 : la Fédération Nationale Solidarités Femmes sur l'extension du dispositif " Téléphone grave danger " qui vise à protéger les femmes victimes de violences conjugales.

29 novembre 2017 : le Bureau de Recherches en Géologie Minière (BRGM) au sujet du dragage des sédiments dans les ports. ■

Mes questions écrites au Gouvernement

Les députés ont la possibilité d'interroger les ministres du Gouvernement par la procédure des " questions écrites ". Elles permettent d'interpeller un ministre ou d'appeler son attention sur un sujet d'actualité, une problématique, un dossier spécifique ou une réglementation, pouvant être en lien avec la circonscription ou en rapport avec les thématiques de travail du parlementaire. Les questions déposées par chaque député sont publiées au Journal Officiel et sont accessibles via le site internet de l'Assemblée nationale. Elles font l'objet d'une réponse écrite du ministre concerné, elle-même publiée au Journal Officiel.

Depuis le mois de juillet, j'ai adressé 18 questions écrites aux membres du Gouvernement sur les sujets suivants :

- le maintien de la péréquation tarifaire de l'acheminement de l'électricité,
- la mise en œuvre d'un fonds de solidarité phytosanitaire pour les propriétaires forestiers,
- la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences faites aux femmes,
- l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse pratiquée par les sages-femmes,
- les aides au maintien de l'agriculture biologique,
- l'interdiction du glyphosate,
- la récupération des eaux de pluie dans le but de préserver la ressource en eau,
- les groupements d'employeurs pour les métiers de la mer (régime des marins),
- l'utilisation du glyphosate par la SCNF,
- le financement de projets dans le domaine maritime,
- les structures d'enseignement maritime dans les Outre-mer,
- la sécurité et la surveillance maritime,
- les écosystèmes aquatiques en danger,
- le fonds stratégique de la forêt et du bois,
- le maintien de l'interdiction de la pêche électrique,
- le CETA et le glyphosate,
- pour une alimentation saine, sûre et durable,
- les véhicules hybrides et la stratégie industrielle du groupe Renault. ■

Égalité femmes-hommes



Vendredi 1er décembre 2017, j'ai été accueillie par l'association Solidarité Femmes Bassin et sa présidente Joséphe Mercier, dans leur nouveau local à Audenge, en présence de Nathalie Le Yondre, maire de la commune et, de l'association Femmes Solidaires de La Teste-de-Buch. A cette occasion, j'ai présenté les axes prioritaires de la grande cause nationale du quinquennat, définis par le Président de la République, Emmanuel Macron, en faveur de l'égalité femmes-hommes. Nous avons également abordé la future loi sur les violences sexistes et sexuelles. ■



14 juillet 2017 :
Célébration de la Fête Nationale à Arcachon.



1^{er} septembre 2017 : Rentrée scolaire à l'école primaire de Marcheprime en compagnie du maire Serge Baudy, de son premier adjoint, Philippe Serre et, du directeur de l'établissement Olivier Greiner.



1^{er} septembre 2017 : Passation de commandement à la Base Aérienne 120 de Cazaux entre le colonel Fabien Lefebvre et le colonel Pierre Wencker.



29 septembre 2017 : Présentation des unités motorisées de la Gendarmerie Nationale à Mios, en présence du Colonel Jean-Christophe Sintive, Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale de la Gironde. A cette occasion, nous avons évoqué le projet de déménagement de la caserne à Marcheprime.

Égalité femmes-hommes : Grande cause nationale du quinquennat

Le 25 novembre 2017, à l'Élysée, j'étais aux côtés du Président de la République Emmanuel Macron et de Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, pour le lancement de la Grande cause nationale du quinquennat en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Le Chef de l'État a défini les mesures gouvernementales qui porteront sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. L'éducation, l'accompagnement des victimes et le renforcement de l'arsenal répressif sont les trois piliers qui soutiendront les actions menées.

Concernant l'arsenal répressif, trois mesures phares ont été annoncées : la pénalisation du harcèlement de rue, l'allongement du délai de prescription à 30 ans pour les crimes sexuels commis sur mineurs et, la fixation d'un âge de présomption de non consentement à une relation sexuelle. ■



Discours officiel du Président de la République.



Les membres de la Délégation aux Droits des femmes aux côtés de Brigitte Macron.

Rencontres avec les chefs d'entreprise du territoire

La réforme du code du travail qui donne la priorité aux TPE et PME vise à apporter plus d'égalité, de liberté et de sécurité, aux salariés comme aux entrepreneurs, en renforçant le dialogue social. Dans un monde du travail en pleine mutation, il s'agit de faire converger performance sociale et performance économique. De même, le budget 2018 est un budget ambitieux de transformation qui adopte des mesures courageuses pour favoriser l'investissement productif et l'attractivité de la France.

J'ai présenté ces mesures aux acteurs économiques de notre circonscription.



30 novembre 2017 : discours devant les chefs d'entreprise du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre à l'occasion de la 8e édition des Carrefours DEBA et Trophées de l'entreprise.

J'ai évoqué avec des chefs d'entreprise et notamment avec les jeunes dirigeants du Bassin d'Arcachon, les premières réformes adoptées et engagées : réforme du code du travail, suppression du régime social des indépendants, allègement de la fiscalité et des cotisations...

Au premier semestre 2018 nous engagerons des réformes sur la formation professionnelle, l'apprentissage et sur l'assurance chômage. L'objectif est d'améliorer l'insertion des jeunes sur le marché du travail, de ramener vers l'emploi ceux qui en sont le plus éloignés et de doter les actifs de nouvelles protections leur permettant de mieux maîtriser leurs parcours professionnels. ■



14 décembre 2017 : accueil à l'Assemblée nationale du Centre des Jeunes Dirigeants du Bassin d'Arcachon.



22 septembre 2017 : 100ème assemblée générale du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, présidée par Bruno Lafon, maire de Biganos, à Morcenx dans les Landes.



31 octobre 2017 : visite de l'usine Smurfit Kappa Cellulose du Pin, à Facture-Biganos en présence du PDG Nicolas Le Feuvre (à droite) et de Philippe Duteil (à gauche), Directeur général adjoint.



2 novembre 2017 : échanges sur la récupération des eaux de pluie avec Jacques-Albert Roussel, PDG de l'entreprise Kipoplui, installée à Mios.



16 décembre 2017 : Rencontre avec Thierry Lafon, Président du Comité régional de la conchyliculture Arcachon Aquitaine.

SUR LA CIRCONSCRIPTION



7 octobre 2017 : célébration nationale, organisée par l'association CDROM, du centenaire de la mort de Camille Tissot, officier de la marine, au cimetière d'Arcachon.



10 novembre 2017 : cérémonie de remise de l'Ordre National du Mérite à Nathalie Le Yondre, maire d'Audenge, par François Deluga, maire du Teich.



11 novembre 2017 : cérémonie au Monument aux morts de La Teste-de-Buch, aux côtés de Jean-Jacques Eroles, maire de la commune et, de François Beyries, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Arcachon.



16 décembre 2017 : première rencontre avec Didier Lallement, nouveau Préfet de Région, à Gujan-Mestras, en présence de Marie Hélène Des Esgaulx, maire de la commune, sur le thème de la surveillance des parcs à huîtres.

Un atelier territorial sur la mobilité

Les transports font partie de notre quotidien. Les enjeux qui entourent la mobilité et les besoins en matière de déplacements ne cessent d'évoluer. Dans ce contexte, le Gouvernement s'est engagé à impulser une nouvelle politique en faveur de l'amélioration de la mobilité quotidienne des Français.

En septembre 2017, le ministère des Transports a lancé les Assises nationales de la mobilité, une grande concertation visant à alimenter la loi d'orientation sur les mobilités qui sera présentée au premier trimestre 2018.

Plusieurs dispositifs participatifs ont été mis en place pour recueillir les propositions de citoyens, d'experts, d'élus et de professionnels. Le 16 novembre afin de soutenir cette réflexion nationale, j'ai organisé, à Andernos une réunion publique sous la forme d'un atelier citoyen.



Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur le thème de l'intermodalité, plus particulièrement sur l'articulation entre les offres de transport, les alternatives à la voiture individuelle et l'attractivité des offres complémentaires.

Des propositions très concrètes ont été avancées et discutées en matière de services numériques, de gouvernance des transports, d'aménagements, de tarification, de libre-service, d'urbanisation, de ferroviaire et de changements de comportement.

L'ensemble des contributions recueillies au cours de cette soirée a fait l'objet d'une synthèse que j'ai remise au coordinateur national des Assises de la mobilité et à la ministre des Transports. Elles viendront conforter notre réflexion lors de l'examen du projet de loi d'orientation sur les mobilités.

Cette synthèse est consultable sur le site assisesdelamobilitte.gouv.fr. ■

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Entretien avec votre députée

Vous avez été élue le 18 juin dernier avec près de 60 % des suffrages exprimés, vous attendiez-vous à un tel résultat ?

L'écart de voix avec le député sortant Yves Foulon a effectivement été sans appel. Il montre le souhait des électeurs de notre circonscription de vivre un vrai changement. Ils ont fait le choix de porter aux responsabilités un nouveau visage : une femme issue de la société civile. Aujourd'hui, j'accompagne ce changement de visage par un changement des usages. Depuis six mois à l'Assemblée nationale, je mets en oeuvre mes engagements en conservant un esprit bienveillant et je consacre toute mon énergie à construire l'avenir de notre pays et de notre circonscription sans esprit clientéliste. Mes nombreuses rencontres sur le territoire me permettent de dire, pour l'heure, que les électeurs ne sont pas déçus.

Dans quel état d'esprit avez-vous abordé votre mandat de députée ?

Il y a toujours plusieurs façons de faire face à une situation : se plaindre ou se battre. Je suis d'un tempérament volontaire et combatif. Aussi, j'ai décidé dès le début de mon mandat de me consacrer exclusivement à ma mission. Je la conduis avec passion et avec raison.

Comment avez-vous organisé la répartition de votre travail entre l'Assemblée nationale et votre circonscription ?

Le programme à l'Assemblée nationale a été particulièrement chargé avec une session extraordinaire immédiatement suivie par la session ordinaire. Depuis le début de la mandature, nous avons adopté de nombreux textes. Le but était d'aller vite pour répondre à l'urgence de la situation économique, sociale et environnementale de notre pays. Je n'ai pas pour autant négligé mon travail sur la circonscription. J'ai privilégié des rencontres avec des maires, des responsables associatifs et des chefs d'entreprise. J'ai également organisé mon équipe et mis en place mes permanences, lors desquelles je reçois mes concitoyens.

Vous dites préférer le travail en commission aux joutes oratoires dans l'hémicycle. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Nos concitoyens pensent à tort que le travail législatif se fait dans l'hémicycle. C'est en amont, en commission, que le travail se réalise. Les auditions avec les ministres, des experts et des acteurs publics et privés nous permettent de construire les futurs textes législatifs. Nous préparons et présentons nos amendements. Les débats en commission sont permanents et utiles. L'hémicycle sert surtout à théâtraliser les postures des groupes politiques.

A la lecture de cette lettre, force est de constater que votre emploi du temps est bien rempli.

En début de mandat, il faut définir très vite ses choix. Je dirais de façon un peu triviale " les places sont chères ". J'ai accepté plusieurs missions cohérentes avec les problématiques de la circonscription. D'abord, je suis rapporteure de la mission d'évaluation de la loi sur l'économie bleue. Ensuite, j'anime le groupe de travail " littoral " et le groupe de réflexion " trait de côte ". Je suis également membre de la mission d'information sur la gestion des événements climatiques majeurs dans les zones littorales de l'hexagone et des outre-mer. Il était assez naturel que j'intègre le Conseil national de la mer et des littoraux. Je suis avec attention les sujets mis à l'ordre du jour de ma Commission Développement durable et Aménagement du territoire : mobilité, biodiversité, énergie, ... Enfin, en qualité de secrétaire de la Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes, je participe à l'élaboration du projet de loi qui sera déposé par Marlène Schiappa au premier trimestre 2018. ■

Sophie PANONACLE

Députée de la 8^e Circonscription de la Gironde

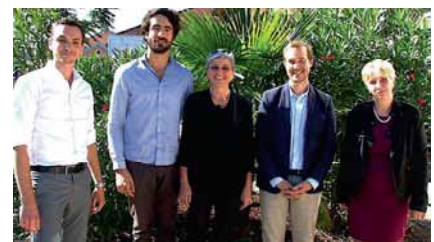
vous invite à la présentation de ses vœux,

le samedi 27 janvier 2018

A La Teste de Buch à partir de 18 Heures
(Salle Maugis, rue du Petit Prince)

LES TEMPS FORTS DES PROCHAINS MOIS

- Visite sur la circonscription de Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.
- Remise à Marlène Schiappa d'un rapport sur l'égalité femmes-hommes dans la sphère privée.
- Remise au Gouvernement du rapport sur ma mission d'évaluation de l'application de la loi pour l'économie bleue.
- Réflexion sur l'élaboration de nouveaux textes législatifs concernant l'économie maritime.
- Travail sur l'élaboration de la proposition de loi sur le recul du trait de côte.
- Première réunion du Conseil national de la mer et des littoraux.
- Visite de la circonscription par les députés du groupe de travail littoral.



L'équipe parlementaire autour de Sophie Panonacle.

De droite à gauche : Marie Pajot (collaboratrice sur la circonscription), Vivien Deloge (collaborateur à l'Assemblée nationale), Nicolas Berthozat (suppléant), Adrien Bertrand (collaborateur sur la circonscription).

CONTACTS

Permanence parlementaire
14 boulevard du Général Leclerc
33120 ARCACHON
Tél. : 05 57 72 23 11
permanence@sophie-panonacle.fr

Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
01 40 63 93 03
sophie.panonacle@assemblee-nationale.fr

www.sophie-panonacle.fr



Prochaine parution en juin 2018